

AQUI | SANITAIRE
PLOMBERIE | CHAUFFAGE
DÉPANNAGE

Mathieu Deville

06 12 62 22 07
aquiploMBERIE@gmail.com

33450 Saint-Loubès


la TOUCHE de PEINTURE

Peinture intérieur et extérieur - Parquet
Professionnels et particuliers

06 50 94 27 50

 la touche de peinture
latouchedepeinture@gmail.com

VOTRE PUBLICITÉ ICI

ADRESSEZ UN EMAIL À :
yvrac.mairie@wanadoo.fr

OU

CONTACTEZ-NOUS AU
05 56 06 68 78



**POMPES FUNÈBRES
LAVERGNE**

FUNÉRARIUM - MARBRERIES

EXPOSITION DE MONUMENTS FUNÉRAIRES

Salon d'exposition de cercueils - Devis gratuit
Contrat Prévoyance Obsèques - 24h/24 - 7j/7
Magasin de fleurs artificielles - Croix - Plaques

TOUT LE FUNÉRAIRE...

...SITUÉ À COTÉ DU CREMATORIUM

2, route de la Loubère 33450 MONTUSSAN

RN 89 - sortie n°3

05 56 72 92 89

SOMMAIRE

5 ÉDITO L'HUMANITÉ EST FONDAMENTALEMENT FAITE DE RENCONTRES

6 PARTAGEONS À YVRAC

- 6 Le CCAS recense les personnes vulnérables de la commune
- 7 Intramuros / Départ à la retraite de Marie Lopez / Départ de Florian Montes
- 8 Le repas des aînés

10 DOSSIER LE PARC DE LA SOURCE

12 VIVONS ENSEMBLE À YVRAC

- 12 Inscriptions à l'école maternelle / Bienveillance des enfants envers les anciens de la commune
- 13 Activités au Pôle Enfance / Point Jeunes / Un atelier « bébé signe » à la médiathèque
- 14 Innvivo / Parcours professionnel
- 15 Au revoir Camille / « Lis Tes Ratures »
- 16 L'école de musique fait son festival
- 17 Beaucoup de projets pour l'école de danse ! / Jin Gang
- 18 Badminton
- 19 Le théâtre à Yvrac / Tennis Club d'Yvrac
- 20 Les Bielles Yvracaises / Yvrac En Transition
- 22 Le Lotus Bleu /Le Maillon de l'Amitié / Carnaval Yvrac 2023 : les couleurs
- 23 Anciens combattants, commémorations patriotiques
- 24 Informations paroissiales / Anne-Marie nous a quittés
- 25 Liste des clubs de sports, de loisirs et autres

26 CONSTRUISONS ENSEMBLE À YVRAC

- 26 Aides (rénovation, énergie...) particuliers et entreprises
- 28 Végétalisation de la place / Le pumptrack arrive
- 29 Rappels à l'approche de l'été
- 30 Transmettre une entreprise
- 32 Un chef d'œuvre au Parc de la Source

33 NOUS TRAVAILLONS POUR YVRAC !

- 33 Les comptes administratifs et le budget primitif 2023
- 36 Rencontre en marie des commerçants yvracais

37 EN VRAC

38 RENSEIGNEMENTS UTILES

Magazine d'information
municipal de la ville d'Yvrac
n°84, mai 2023.

Directeur de la publication

Sylvie Brisson

Rédaction, Crédit photos,

Régie publicitaire

Service Communication Mairie

9 Avenue de Blanzac

33370 Yvrac

T. 05 56 06 68 78

yvrac.fr

Conception et mise en page

Marie-Cécile Gaucher

mcgdesign.fr

Impression

RAYNAUD Imprimeurs

Dépôt légal à parution

ISSN : 2555.9966

1600 exemplaires

La municipalité remercie
chaleureusement tous
les commerçants, artisans
et industriels qui,
par la publicité qu'ils insèrent
dans ce magazine municipal,
permettent d'en financer
en partie la réalisation.

Photo de couverture

Atelier des enfants de 3 à 5 ans

du Pôle Enfance d'Yvrac dans le

cadre de *Lis Tes Ratures*

« L'humanité est fondamentalement faite de rencontres » (*)

Rendre compte des rencontres... c'est un peu le propos, la raison d'être de ce magazine municipal, auquel vous êtes attachés, nous avons pu nous en rendre compte !

Et des rencontres, il y en a eu ces derniers mois : certaines très festives, comme le repas des aînés du 19 mars dernier, d'autres plus « sérieuses » mais tout aussi animées, comme les rencontres de proximité des 6, 16, 23 février et 6 mars... mais toutes ont été passionnantes et constructives. N'oublions pas la rencontre du 21 février avec les commerçants, qui a permis à nos acteurs du commerce d'exprimer leurs idées, inquiétudes, propositions aux élus en charge de l'économie mais aussi de la voirie et des bâtiments. Nous, les élus, avons adoré vous rencontrer et vous écouter. Adoré oui, le mot vous semble peut-être excessif... Pourtant c'est celui qui nous vient d'emblée, parce que la « politique » est avant tout une affaire d'envie, de passion pour la chose commune, pour le vivre-ensemble, le mieux vivre ensemble.

Une réunion, une rencontre, pour être constructive, doit être précédée d'une information sur l'ordre du jour, et suivie d'un compte-rendu. Les rencontres de proximité ont été riches de questionnements, de critiques (le mot n'étant pas péjoratif, faut-il le rappeler), de sujets abordés, de propositions faites. Aussi avons-nous déci-

dé de consacrer une gazette spéciale à cet exercice éminemment important qu'est celui de répondre, de façon aussi exhaustive et précise que possible, à vos interrogations. Cette gazette, parue en parallèle du magazine, la commission communication l'a travaillée avec l'aide de l'ensemble des élus.

Nous remercions chaleureusement les Yvracaises et Yvracais qui ont fait l'effort de venir aux rencontres de proximité, contribuant ainsi à la vie démocratique d'Yvrac, les Yvracaises et Yvracais qui assistent aux conseils municipaux, pour les mêmes raisons. Nous remercions également l'investissement de nos commerçants, acteurs fondamentaux de la vie de notre commune ; enfin, nous envoyons une nouvelle fois à nos aînés toute notre admiration pour leur dynamisme, leur joie contagieuse... en un mot, leur jeunesse.

LES ÉLUS DE LA COMMISSION COMMUNICATION

(*) Abderrahmane Sissako, cinéaste et réalisateur mauritanien du film *Timbuktu*

CITATION

" Une rencontre peut aussi être fortuite, non préparée et tout aussi riche. Si 2 personnes qui se rencontrent échangent 1 pomme, elles repartent chacune avec 1 pomme. Si par contre elles échangent 1 idée, elles repartent chacune avec 2 idées "

GEORGE BERNARD SHAW

Partageons

À YVRAC

Le CCAS recense les personnes vulnérables de la commune

Le recensement des personnes âgées, en situation de handicap ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence. Cette mission, confiée au CCAS, se fait dans un registre intégré au PCS (Plan Communal de Sauvegarde). C'est un registre nominatif et confidentiel qui comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

En cas de canicule notamment, le registre permet au CCAS de contacter périodiquement les personnes isolées pour s'assurer de leur situation. Il est donc très important que les données les concernant soient actualisées.

Ce registre est également communiqué au Préfet, sur sa demande, à l'occasion du plan d'alerte et d'urgence, dans le cadre de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile en cas d'événement climatique, industriel, nucléaire...

L'inscription dans le registre est facultative et nécessite une démarche volontaire.

Toute personne se sentant en situation de fragilité (personnes âgées, handicapées ou isolées) peut demander son inscription au registre mais un tiers peut également s'en charger (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile).

Le CCAS réalise, au printemps, une campagne d'information auprès des personnes concernées pour les inviter à s'inscrire sur le registre ou à actualiser les données les concernant si leur inscription est déjà réalisée.

Le bulletin d'inscription est mis à votre disposition en mairie ou téléchargeable sur le site yvrac.fr

CCAS - ccas@yvrac.fr
Mairie d'Yvrac
9, Avenue de Blanzac
33370 Yvrac



INTRAMUROS # Nouvel outil de Communication sur le Territoire

Cet outil moderne, accessible sur Smartphone, vous permet notamment :

- ♦ de connaître les coordonnées des services communaux, écoles, lieux de culture, associations
- ♦ d'être informé.e des actualités et de l'agenda communal
- ♦ d'être informé.e des actualités d'autres communes et suivant vos critères de choix

L'INTRAMUROS d'Yvrac se complètera progressivement ; vous pouvez le télécharger gratuitement dès maintenant sur vos smartphones.

Scanner ce QRcode qui vous guidera dans son utilisation.



Départ à la retraite de Marie Lopez, agent de restauration et d'entretien

Marie est partie à la retraite en septembre 2022, après 15 ans au service de la commune d'Yvrac ! 15 ans essentiellement passés au service des enfants, surtout des tout-petits à la maternelle. Elle a su les « bichonner » à la cantine et les entourer de tendresse. Une petite fête, ayant pour but de réunir agents et élus et célébrer par la même occasion son départ, a été organisée le 13 janvier au restaurant scolaire. Nous remercions chaleureusement Marie pour son dévouement au sein de notre jolie commune durant toutes ces années et lui souhaitons une très belle retraite avec les siens.



Départ de Florian Montes, Directeur Général des Services

Florian a succédé en 2013 à Lise Mattiazzo en tant que Directeur Général des Services de la Mairie d'Yvrac. Il n'avait alors que 29 ans. Ce brillant jeune homme, doté d'une expertise étonnante et pertinente dans toutes les missions spécifiques à la fonction publique, nous quitte à l'aube de la quarantaine pour exercer ses talents auprès d'une collectivité territoriale de la métropole bordelaise. Il a travaillé auprès de 3 équipes municipales au sein de la commune d'Yvrac, avec une grande capacité d'adaptation humaine et en restant une personne bienveillante et à l'écoute.

Élus et agents, actifs et retraités, sont heureux d'avoir vécu une belle aventure à ses côtés dans leurs missions de service public et lui souhaitent une excellente continuation.

Florian entouré de Sylvie Brisson, Cécile Liebaut-Jany, ancien maire de Cabanac et Villagrains où Florian a exercé ses premières fonctions de DGS, Francis Dang et Claude Carty



LE REPAS DES AÎNÉS, UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENT PAS

Dimanche 19 mars, un excellent repas, préparé par le traiteur Tendances et Traditions, a ravi les papilles des invités.



L'apéritif a été animé par le groupe de l'école municipale de musique d'Yvrac.



Une animation menée par le Lyn show Cabaret très appréciée du public



L'ancien Maire, M. Claude Carty, a remis la médaille de la ville à Mme Annie Bernadet-Sanson, adjointe, élue depuis 2008, en présence de Mme Sylvie Brisson, Maire.

**176 CONVIVES,
152 REPAS LIVRÉS
À DOMICILE !**



Félicitations à M. et Mme Pradier qui ont fêté leurs 60 ans de mariage



Félicitations à M. et Mme Dufau qui ont fêté leurs 60 ans de mariage.



Madame Huguette Pétrier, 91 ans, notre doyenne du repas.
Notre doyen du repas : M. Armand Peres, 94 ans, absent ce jour-là car souffrant

DOSSIER Le Pa

En quittant le parvis de l'église, nous empruntons le chemin dit « de la Cure », une petite voirie goudronnée depuis quelques années mais qui, à l'origine, était simplement constituée de galets inégaux et de terre.

Actuellement il est bordé par quelques constructions neuves. Sur le côté droit, s'élève une bâtisse ancienne en pierres de taille entourée d'un grand jardin et occupée initialement en tant que Cure. Depuis 1937, date du décès du dernier prêtre résidant dans la paroisse, ce bâtiment est demeuré inoccupé puis devint quelque temps un logement pour instituteur et même la demeure du facteur de la commune. Poursuivant notre trajet, après les maisons, dans ce passage très escarpé et au sol inégal, nous débouchons sur une petite prairie bordée par le lotissement « Les Hauts d'Yvrac » et sur laquelle sont disposés des jeux pour enfants depuis l'ouverture au public de ce parc municipal.

Un charmant ruisseau serpente en limite des arbres et permet, grâce à des petits ponts rustiques, l'accès aux nombreuses futaies.

Quittant la route départementale au lieu-dit « Arnaudet », nous prenons à droite de la croix existante et trouvons le Chemin de la Cure. Nous descendons vers le ruisseau et retrouvons environ 200m plus loin l'ensemble arboré, délimité par une clôture avec passage piéton possible. Il convient de penser que ce même chemin qui, depuis l'église, venait aboutir à Arnaudet, permettait à nos anciens de relier la route dite à l'époque « de Saint Loubès à Libourne ». Cela offrait aux divers attelages transportant principalement des produits de la terre et des fûts de vin, de rejoindre plus rapidement la route principale dite « Royale » Libourne-Bordeaux, car la portion actuelle du passage de la route D115 sur le pont ne devait certainement pas exister.

La petite prairie, traversée par le ruisseau, comportait une fontaine, bâtie en pierres de taille en forme de cône dans laquelle venait s'écouler le filet d'eau de la Source (encore visible actuellement) et qui était en bordure d'une assez grande pièce d'eau appelée « Vivier ».

Dans les années 46-50, l'ancien propriétaire M. Joseph Fredefond, très actif pour le sport (il fut d'ailleurs le 1^{er}

président fondateur de l'association sportive d'Yvrac « la Jeunesse d'Yvrac » en 1909) autorise les jeunes et ordonne aux prisonniers de guerre allemands employés dans sa propriété d'agrandir et nettoyer cette pièce d'eau. Le ruisseau alimente et vient se jeter dans le bassin avant d'en ressortir plus loin pour permettre le positionnement d'un lavoir à linge qui était situé à proximité du gué existant, remplacé depuis par un pont en bois (côté sud).

L'agrandissement après le nettoyage permet ainsi aux jeunes de se baigner et de profiter aux beaux jours des bienfaits de la natation. Il est sans doute exact de supposer que cet apprentissage de la nage en eaux vives devait être très embryonnaire... la jeunesse à cette époque l'appréciait beaucoup cependant.

Le lavoir était constitué d'un grand bassin cimenté avec margelles et pans plats en pente pour savonner le linge. Sa capacité était assez importante en eau puisqu'il formait un rectangle utilisable de 3m x 2m. Il était abrité et protégé des intempéries par une bâtisse en bois avec toiture à deux pentes de style bergerie landaise.

Bien plus tard et les années aidant, la nature reprend vite ses droits en laissant libre cours aux repousses intempestives d'arbrisseaux et de plantes sauvages diverses dans la pièce d'eau qui redevient complètement obstruée. Le lavoir devenu inutilisable et dépassé sera donc supprimé en novembre 1950, laissant libre cours à l'écoulement du ruisseau vers l'aval en direction du Gua et de la Garonne côté Ouest.

Au cours des années 70-90, la Mairie, suite aux accords intervenus avec les différents propriétaires, devint seule propriétaire des diverses parcelles de vignes, champs cultivables et prés. Ces terrains placés côté sud du ruisseau vont devenir le Parc de la Source.

Commence alors la mise en place de l'objectif concernant l'organisation des diverses plantations qui vont constituer, avec les beaux arbres existants en place, l'ensemble boisé que nous pouvons admirer maintenant : chênes, frênes, érables et sapins sont les principaux plans mis en terre.

Parc de la Source

YVRAC, 1938

LA FONTAINE



Cl. A. Genre

Photo transmise aimablement
par M. Hocquellet

Le débroussaillage et le nettoyage des arbres en place avant la plantation sont bien sûr une tâche énorme, et cette opération jointe à la préparation du terrain pour permettre le positionnement des plans nouveaux nécessitera une attention et une sollicitude que nous devons souligner. En effet, c'est M. Carty, conseiller municipal à ce moment-là, qui prendra en charge ce travail et qui coordonnera avec brio, grâce aux bons soins des employés municipaux, cette réalisation.

Il nous est possible de juger durant les années écoulées de l'importance et de la qualité du travail réalisé. L'attrait exercé par ce parc ainsi créé incitera même certains adolescents à réclamer un local dans lequel ils pourront se retrouver pour diverses activités. Suite à leur demande, un petit bâtiment en bois est édifié, mais hélas, peu de temps après, des actes malveillants et des dégradations inutiles et ridicules surviennent. L'incompréhension, mêlée à l'indignation, finissent par obliger le Conseil Municipal à faire démolir cet ensemble qui aurait pourtant pu être utile pour les jeunes qui espéraient tant profiter de ce plus pour leurs rencontres.

Depuis, un terrain de boules a été établi et semble très prisé par les amateurs de pétanque qui apprécient la sérénité et la tranquillité que procure la proximité splendide des ombrages.

Avec cette réalisation du Parc, les Yvracais peuvent profiter, après avoir traversé le ruisseau, de la merveilleuse quiétude que procure cette futaie. Ils peuvent se promener sur de petits sentiers praticables, en flânant au cœur d'un havre de paix très salutaire à notre époque tout en étant à proximité du cœur du village.

La plantation, l'installation et la mise en œuvre de ce parc aura été un travail difficile et parfois fastidieux, mais il faudra retenir que, partant de très rares possibilités techniques et financières, le parc est bien devenu réel et remplit son objectif.

Il est souhaitable que beaucoup d'Yvracais puissent y passer d'agréables moments, qu'ils en profitent pleinement, mais aussi, qu'ils en deviennent les principaux défenseurs pour son intégrité et sa pérennité pour les générations futures.

HENRI PAUQUET

Vivons ensemble

À YVRAC

Inscriptions à l'école maternelle pour l'année scolaire 2023 - 2024

Si vous avez un enfant né en 2020 et donc en âge d'être scolarisé en Petite Section à l'école maternelle à la rentrée prochaine, pensez à l'inscrire en mairie.

Pour la constitution du dossier, vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de la commune yvrac.fr dans Vie municipale → Enfance et jeunesse → École maternelle.

Une fois le dossier complété, un rendez-vous vous sera proposé pour procéder à l'admission de votre enfant. Au mois de juin, il pourra venir en votre compagnie passer un petit moment à l'école. Lors de ce temps d'adaptation, il rencontrera quelques futurs camarades, des enseignants et Atsem et pourra découvrir les locaux.

GENEVIÈVE CEZARO

Directrice de l'école maternelle



Bienveillance des enfants envers les anciens de la commune

Courant janvier, les élèves de l'élémentaire ont profité de la nouvelle année pour présenter leurs meilleurs vœux aux anciens de la commune. Tous les élèves de l'école ont participé avec entrain à ce projet à l'initiative de leurs enseignants. 180 cartes de vœux ont été distribuées : aux résidents de l'EHPAD « Ma résidence », aux personnes bénéficiant du portage des repas à domicile et aux personnes âgées isolées résidant dans la commune. De nombreuses personnes, touchées, ont répondu aux élèves et à l'équipe enseignante pour les remercier et attendent déjà avec impatience les cartes pour l'année 2024 !

MARION LACLAU

Directrice de l'école élémentaire



De gauche à droite :

Sylvie Pollion, Marion Laclau, Isabelle Plisson (Aesh), Benjamin Bardon, Camille Poupard, Adeline Hyp, Sonia Pejoine-Communal, Maëlys Chaillat, Marc Boisselot.



Activités au Pôle Enfance

L'année se poursuit au Pôle Enfance. La priorité a été donnée aux activités « maison » dans lesquelles vos enfants peuvent exprimer leur créativité sans limite.

Décoration terrifiante du Pôle pour Halloween, magique et féérique pour Noël, mais aussi défis sportifs ou activités manuelles, vos enfants ont eu l'embarras du choix !

Pour terminer l'année 2022 en beauté, nous leur avons fait la surprise de louer 3 gigantesques structures gonflables sur lesquelles ils ont pu s'éclater toute la journée.

A noter le retour de « Lis Tes Ratures », qui a amené vos enfants à rencontrer des auteurs et à s'amuser autour des ouvrages de ces derniers.

Enfin, lors des dernières vacances d'hiver, les enfants ont même mis à contribution les habitants et commerçants d'Yvrac dans le cadre d'un grand jeu dans le village.

Le temps passe à toute vitesse mais de nombreux beaux projets attendent encore vos enfants pour les mercredis et les vacances ! À très vite au Pôle Enfance d'Yvrac !

Point Jeunes

Depuis septembre et suite à notre séjour cet été à Tenerife, nombre d'activités ont rythmé nos journées.

Les ados ont pu découvrir de nouveaux sports tels que le Kin-Ball et le Tchouk-Ball. Nous avons pris plaisir à partager des moments tous ensemble : crêpes party, galette des rois ainsi que des sorties époustouflantes comme un jeu d'immersion Harry Potter, une après-midi au cirque Arlette Gruss, un bowling ou encore une visite au Musée d'histoire naturelle.

À noter que nous organisons aussi une soirée à thème un vendredi par mois. Pour couronner le tout, nous avons organisé un séjour en montagne inoubliable pendant les vacances d'hiver, durant lequel 7 jeunes ont pu découvrir et pratiquer des activités plus insolites les unes que les autres. Petite indiscretion... Nous commençons d'ores et déjà à préparer le séjour à l'étranger de cet été !

ALEXIS CAUTURE

Directeur du Pôle Enfance



Un atelier « Bébés signe » à la médiathèque

Le samedi 18 février, la médiathèque a organisé un atelier découverte sur la communication gestuelle associée à la parole (CGAP). Alexia Dhellin, éducatrice spécialisée, a initié les parents et leur bébé à communiquer en liant les mots à des signes spécifiques. Cette technique a pour but de faciliter la compréhension entre les adultes et leur petit, pour mieux discerner leurs envies, leurs demandes et pensées. Pour les parents intéressés par cette initiation à la CGAP, sachez qu'Alexia reviendra animer un atelier en octobre prochain au Relais Petite Enfance d'Yvrac.

LIONEL SINET

Animateur multimédia

IMPORTANT

À compter de la rentrée scolaire de Septembre 2023, l'accès aux prestations municipales (Pôle Enfance et restauration scolaire notamment) ne pourra se faire qu'avec la création d'un compte sur le PORTAIL FAMILLE mis en place par la commune.

Les inscriptions aux prestations municipales ne seront possibles qu'après réception de tous les documents exigés et déposés sur votre compte **avant le 20 août**.

L'objectif de ce service est de simplifier les démarches administratives, de faciliter les échanges et de dématérialiser les factures qui vous seront transmises exclusivement sur le Portail.

Une procédure de mise en œuvre sera plus spécifiquement distribuée aux familles dans les prochains jours.

Merci pour votre coopération

Parcours professionnel – Fonds professionnel à la médiathèque



Un outil relatif au parcours professionnel vous est proposé, sous forme de Padlet, sur la façon de débiter, gérer et développer sa carrière. Très convivial, intuitif et basé sur des menus déroulants, il s'articule autour de sept thématiques et fait le lien avec des ouvrages de la médiathèque :

- ◆ Création d'entreprise / auto-entrepreneur
- ◆ Recherche d'emploi / reconversion professionnelle / formation
- ◆ Bien-être au travail / épanouissement professionnel
- ◆ Management / coaching
- ◆ Marketing / communication / digital
- ◆ Emploi des jeunes
- ◆ Travail à l'étranger

Accessible en ligne sur le site d'Yvrac www.yvrac.fr / rubrique Vie Économique il sera enrichi en fonction de veilles régulières. Il vous permet de consulter des sites d'informations, des organismes et des institutions référencés et validés afin de faciliter vos recherches sur la vie professionnelle et le monde de l'entreprise. En complément de ces contenus pratiques et pédagogiques, la médiathèque dispose d'un espace consacré à ces domaines et vous propose des ouvrages actualisés.

CLAIRE CARABIN
Bibliothécaire

INNIVO

À l'occasion de la Quinzaine du numérique en Médiathèque, organisée par la Bibliothèque Départementale de Gironde « l'art numérique » s'invite au Pôle Culturel. Le groupe INNIVO s'est produit à la médiathèque d'Yvrac le samedi 15 avril pour un concert illustré. Composé d'Hugo Raducanu (voix, sampleurs, percussions) et de Clément Laval (guitares, synthétiseurs), INNIVO virevolte entre Rap poétique, Hip-Hop de velours et Electro qui chavire. En 2019, le dessin rejoint le projet pour venir compléter le duo, sous le crayon de Thomas Carretero. La poésie des textes résonnants, rageurs et rêveurs d'Hugo se marie à merveille avec les mélodies mélancoliques, mêlées de force et de persévérance de Clément. INNIVO a intégré en 2022, la Pépinière du Krakatoa, dispositif d'accompagnement d'artistes émergents de la Nouvelle-Aquitaine.

Ce fut un concert intimiste pour un moment chargé d'onirisme. « C'est parfois tellement simple et parfois si prenant d'être brillant, seulement parce qu'on est vivant. » Extrait de *Prends*, morceau prévu sur leur nouvel EP dont la sortie est programmée courant 2023.



CAMILLE MANZANO
Bibliothécaire

LES RIVES DE LA LAURENCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de communes Les Rives de la Laurence vous présente...

LIS TES RATURES

Salon du Livre Jeunesse
13.14 mai 2023
Sainte-Eulalie (33)
complexe sportif

Entrée Gratuite

LIVRES
DÉDICACES
ATELIERS
EXPOSITIONS
SPECTACLES
CYBERESPACE

LES RIVES DE LA LAURENCE
13-03-2023

« Lis Tes Ratures »

Engagée depuis plusieurs années dans une politique d'exigence et de cohérence culturelle sur l'ensemble du territoire, la Communauté de communes les Rives de la Laurence organise le salon du livre jeunesse « Lis Tes Ratures » depuis 2012, en lien avec les bibliothécaires des six communes du territoire.

Pour cette édition « Lis Tes Ratures » 2022/2023, 36 œuvres ont été sélectionnées pour les enfants et adolescents de 0 à 16 ans. Depuis le mois de janvier, auteurs, autrices, illustrateurs et illustratrices interviennent dans les classes des écoles de Sainte-Eulalie, Beychac-et-Cailleau, Montussan, Yvrac, Saint-Loubès et Saint-Sulpice-et-Cameyrac. Ateliers créatifs et rencontres sont accueillis avec bonheur par les élèves et les enseignants. Les classes travaillent aussi sur des projets créatifs en lien avec une œuvre choisie parmi la sélection proposée. Ainsi, « Lis Tes Ratures » rythme le programme scolaire jusqu'au printemps. En point d'orgue, le salon gratuit et ouvert à tous s'est tenu les 13 et 14 mai à Sainte-Eulalie. Les enfants ont présenté leurs projets, et de nombreuses animations ont été proposées pour les grands et les petits.

MARION VOISIN

Responsable médiathèque

Au revoir Camille

En août dernier, vous avez pu faire la connaissance de Camille, venue renforcer l'équipe de la médiathèque en l'absence de Marion, qui a quitté la structure quelques mois à l'occasion d'un heureux événement. Camille a intégré l'équipe avec sa bonne humeur, sa motivation et beaucoup d'idées et d'envie pour faire vivre la culture dans notre commune. Avec Claire, Lionel et les bénévoles de l'équipe, elle a ainsi mené de front tout un projet autour d'ateliers musicaux qui verra le jour en 2023. Très appréciée des enfants de l'école maternelle qu'elle accueillait plusieurs fois par semaine, Camille a aussi participé à l'organisation du salon « Lis Tes Ratures » et bien sûr à tous les petits projets qui font vivre la médiathèque au quotidien : rendez-vous culturels, politique documentaire, partenariats... La commune et tous ses collègues tiennent à la remercier pour ces quelques mois riches de sa présence ! Aujourd'hui, Camille se consacre à un nouveau projet : l'ouverture d'un café culturel dans l'Entre-Deux-Mers ! Affaire à suivre... On lui souhaite beaucoup de succès dans cette nouvelle aventure !



**La commune et tous
ses collègues tiennent
à la remercier pour ces
quelques mois riches de
sa présence !**

L'école de musique fait son festival

Les professeurs et leurs élèves sont en répétition chaque semaine afin de préparer le nouveau répertoire musical qui, nous l'espérons, auront su vous enchanter lors des différentes représentations :

- ◆ L'heure musicale du mercredi 12 avril
- ◆ Le Tremplin Artistique du 21 avril à Fargues-Saint-Hilaire

À vos agendas :

- ◆ Auditions des élèves de fin d'année (voir affiche ci-contre)
 - ◆ Fête de la musique le 21 juin au Parc du Charron à Ambarès
 - ◆ Festi'halie à Sainte-Eulalie
 - ◆ Le dimanche 25 juin 2023 : Apéro-concert dans la cour de l'école maternelle à 18h
- Suivez l'actualité musicale des concerts des groupes de l'école de musique sur le Facebook de l'école ou sur yvrac.fr

MARYLINE LACOMBRADE

Directrice de l'école municipale de musique

Mon origine vient de l'arc mais j'ai aujourd'hui 47 cordes, qui suis-je ?

L'aide d'un cheval est nécessaire pour me jouer, qui suis-je ?

École Municipale de Musique d'Yvrac

CONCERTS DES ÉLÈVES

Session 2023

Samedi 3 juin
14h30, église d'Yvrac
Classes de
• Guitare (Eric)
• Piano, Guitare, chant (Pauline)

Samedi 10 juin
10h, église d'Yvrac
Classes de
• Éveil musical, initiation, classes de solfège,
• Harpe (Maryline)
• Piano (Bertrand)

Samedi 17 juin
10h, salle d'animation de la médiathèque
Classes de
• Piano, batterie (Thomas)

Entrée gratuite pour tous les événements !

Contacts : EMMY 05 56 23 78 97 / Email : m.lacombrade@yvrac.fr



Beaucoup de projets sont en cours de préparation pour l'école de danse à l'aube du printemps !

L'école municipale de danse a participé le samedi 1er Avril aux Regards chorégraphiques départementaux de la FFD (Fédération Française de Danse) à Libourne. Avec les regards chorégraphiques, la FFD favorise la création artistique.

Plus de 4000 danseuses et danseurs sont engagés chaque année dans ce parcours qui se déploie dans les départements, puis dans les régions et enfin au niveau national. L'aventure se poursuit pour Marine puisque sa prestation nous a permis d'être sélectionnés pour participer à l'étape régionale des Regards chorégraphiques. Croisons les doigts !

Changement de lieu et de décor pour la fin de l'année scolaire, nous nous retrouverons au Parc de la Source pour une scène ouverte le 24 juin à 19h30 ! C'est avec beaucoup de plaisir que nous partagerons une nouvelle histoire chorégraphique et vous y attendrons nombreux !

N'hésitez pas à nous suivre sur notre compte Instagram sur l'avancement de nos projets !

Instagram : @ecolemunicipalededanseyvrac

CAROLINE DANE

Directrice de l'école municipale de danse

DERNIÈRE MINUTE :

Nous venons d'apprendre que Marine a été sélectionnée pour l'étape nationale en juillet. Félicitations et un énorme BRAVO !

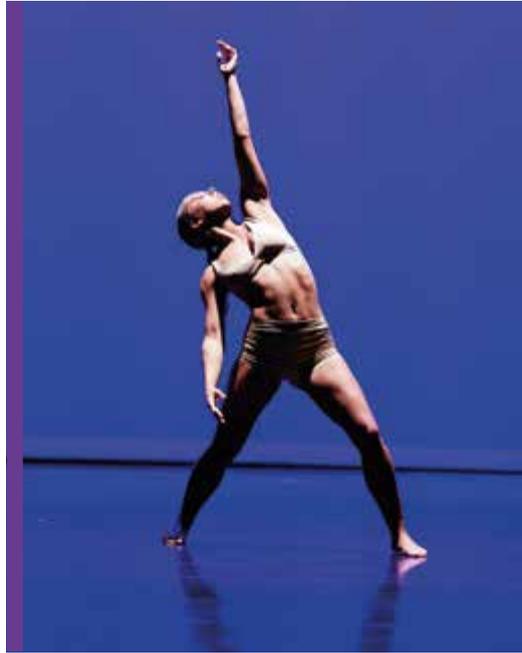


Photo Claude Clin ©



Danseuse Marine Gobillard

Jin Gang

Le 23 janvier 2023 Jin Gang Yvrac en partenariat avec Jin Gang Montussan a organisé un concert. Plus de 200 personnes se sont pressées à l'entrée de la « Grange Bethail » mise gracieusement à notre disposition par la mairie d'Artigues.

Il faut dire que le programme était alléchant. D'une part Mickael ZHENG joueur de erhu (violon traditionnel chinois à 2 cordes) de renommée internationale et d'autre part le Liber'trio ensemble de clarinettes emmené par Sébastien BATUT soliste à l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine.

Ces musiciens d'exception nous ont offert un programme varié mettant en valeur leurs qualités d'interprètes.

Tout d'abord, le Liber'trio nous a fait apprécier la variété de son programme (tango, jazz, classique...). Puis l'erhu est venu se joindre aux clarinettes et ces 4 concertistes nous ont enchantés par leur prestation.

En deuxième partie, jouant des airs traditionnels chinois Mickael nous a fait découvrir l'étendue de la palette musicale de son instrument.

En guise de « bouquet final » les auditeurs ont pu apprécier la fameuse danse hongroise CZARDAS de Vittorio Monti jouée sur un rythme endiablé.

Le verre de l'amitié a clôturé de belle manière ce concert, permettant à chacun d'échanger avec les musiciens et d'admirer de plus près ce drôle d'instrument appelé erhu !



Mickael ZHENG (à droite) et le Liber'trio

LE BUREAU JIN GANG

Badminton

Cette année encore le club Jeunesse Yvracaise Badminton (JYB) compte près de 140 licenciés et attire de nombreux sportifs des villes voisines de la Communauté de Communes, et au-delà, compte tenu du faible nombre de clubs présents sur la rive droite.

Les membres du bureau sont Christophe Bouchareysas (secrétaire), Pascale Emars (trésorière) et Patrice Emars (président). Ils sont aidés par Benoît Favreau et Julien Wingerter dans la gestion des différentes tâches administratives ou sportives et à l'animation de la vie du club.

Les créneaux d'entraînements sont victimes de leur succès tant au niveau des jeunes que des adultes, le club étant labellisé École Française de Badminton « 1 étoile ». La demande d'inscriptions pour les jeunes reste toujours élevée et ne peut être toujours satisfaite mais la relève est assurée avec une vingtaine de jeunes de 7 à 14 ans qui participent régulièrement aux entraînements et aux séances de jeu libre.

Sur le plan sportif, la JYB a entamé la saison 2022-2023 avec quatre équipes inscrites en interclubs départementaux et une en interclub régional. L'équipe senior est actuellement 2e de son championnat en Régional 3 et l'équipe vétérans 1re en Départemental 1 !

Sur le plan individuel, on notera les victoires ou acces-

sits de Morgane, Emilie, Cindy, Olivier, Cyrille, Ludovic, Patrice, Benoît, Pascale, Kan, Karine, Romuald, Christophe...aux différents tournois départementaux ou régionaux depuis le début de saison.

Deux tournois officiels sont organisés par le club :

- ♦ Un tournoi de doubles Senior les 22 et 23 avril derniers
 - ♦ Un tournoi de doubles Vétéran (+ de 35 ans) le 3 juin
- Événements reconnus dans le calendrier de la ligue et attendus par les joueurs, les précédentes éditions avaient connu une affluence importante avec une participation des clubs de Nouvelle Aquitaine et des régions voisines. Toutes les conditions devraient être réunies (météo printanière, mobilisation des bénévoles, échéancier des matchs bien organisé...) pour faire de ces WE une réussite à tous les niveaux.

On notera enfin l'investissement de Pascal Mesgueni, sur les formations de « gestionnaire et organisateur d'événement » et de « Juge Arbitre » fédéral. Ces 2 qualifications d'officiels techniques obtenues permettent au club de consolider ses compétences pour l'organisation et la gestion d'événements sportifs, Merci à lui !!! Bref, une saison bien engagée et un club qui rayonne tant par ses adhérents que ses résultats !

LE BUREAU DU JYB

(Jeunesse Yvrac Badminton)



Le théâtre à Yvrac : quelques nouvelles des « Pies jaunes »



En septembre dernier, nous vous avons présenté *Hôtel des deux Mondes* d'Eric Emmanuel Schmitt, sous la direction de Francis Brel. Depuis nous avons repris le chemin des répétitions et lectures sous la houlette de notre nouvelle metteuse en scène Emmanuelle

Drahonnet. Changer de metteur en scène après 18 années de travail en commun n'est pas simple pour les comédiens et demande une capacité d'adaptation que nous avons su trouver, grâce à une troupe bien soudée et au professionnalisme d'Emmanuelle.

Nous avons choisi une pièce de Friedrich Dürrenmatt, *Les Physiciens*. Vous pouvez venir nous applaudir : Les 2 et 3 juin à Cenon lors du Festival Entre-Deux-Scènes et le 16 juin à Yvrac à 20h30

Nous tenons à remercier la municipalité et Christine Barrachat, élue à la culture, notre interlocutrice pour son soutien permanent. Pour ce trimestre hivernal, nous avons travaillé à la salle du Flaman qui est chauffée ; mais la mise en scène commençant à se concrétiser vraiment, nous avons enfin retrouvé le plateau de la salle des fêtes qui nous permet de travailler dans un vrai espace dédié.

Nous espérons vous retrouver sur une de ces représentations

LA TROUPE PIES JAUNES & CIE :

Anne, Clément, Danièle, Dominique, et Marguerite

Tennis club d'Yvrac

Le début de la saison 2022/2023 a été difficile avec la démission de notre coach de tennis courant juillet, ce qui ne nous a pas laissé le temps de la remplacer et a eu comme conséquence une perte importante d'adhérents surtout au niveau de l'école de tennis.

Nous sommes actuellement en recherche active d'un nouvel éducateur pour la saison 2023/2024.

Cette mésaventure ne nous a pas empêchés d'organiser nos tournois annuels :

- ♦ Tournoi adultes du 15 au 30 octobre avec une forte participation de joueurs, de NC à 15/1, au nombre de 140 sur différents tableaux (simple femmes - simple messieurs - double messieurs).

- ♦ Tournoi jeunes du 04 février au 18 février, 30 participants de 13/14 ans et 15/16 ans.

- ♦ Tournoi GALAXIE vert (8 à 10 ans) le 25 et 26 février, 16 participants. Le programme GALAXIE TENNIS a pour objectif d'amener les enfants à jouer des matchs dans le respect des valeurs du sport. Ce format permet à chaque joueur de faire au moins deux matches par jour.

- ♦ Tournoi GALAXIE orange filles (8 à 10 ans) les 23 et 24 avril

Sans oublier la performance de notre équipe hommes +55 ans qui finit première du Championnat de Gironde hiver.

Et les tournois :

- ♦ TMC Hommes 3^e série (30 à 15/1) les 17 et 18 juin

- ♦ TMC Femmes 4^e série (NC à 30/1) les 10 et 11 juin

- ♦ TMC Hommes 4^e série (NC à 30/1) les 24 et 25 juin

Le Tennis Club d'Yvrac remercie la mairie pour les infrastructures qu'elle met à notre disposition pour pouvoir réaliser tous ces événements tout au long de l'année.

JEAN-LUC FOUQUES

Président TC YVRAC

↓ TMC galaxie balle verte 8/10 ans



↓ Finale simple Dames 2022



Les Bielles Yvracaises

En décembre, Les Bielles Yvracaises ont fêté leur dixième Téléthon ! 10 ans déjà que nous partageons notre passion avec vous à l'occasion de cette journée qui compte beaucoup pour notre association, tant pour son engagement que pour nos échanges. Cette année, grâce aux baptêmes que nous avons organisés avec nos automobiles, et surtout à votre venue, nous avons pu récolter près de 1000 euros. Cela représente pour nous une fierté, comme chaque année, de transmettre cette récolte de dons auprès de l'AFM-Téléthon afin de contribuer tous ensemble à aider au combat contre ces maladies. C'est donc un immense remerciement que nous vous adressons, et c'est avec un grand plaisir que nous vous retrouverons cette année encore. Nous en profitons aussi pour saluer nos bénévoles et partenaires. Merci au château du Lort et au château Lafitte qui permettent aux candidats aux baptêmes de profiter de leur site magnifique. Merci à Maxime Vieilleville (Intermarché d'Yvrac), Bernard Soutre (Toque et moi, j'arrive) et le Fournil des Tabernottes pour nous permettre d'offrir le repas à tous les chauffeurs. Merci à la mairie d'Yvrac, en particulier Annie Bernadet et Yannick Laurichesse pour leur aide et soutien.

Cette année encore Les Bielles Yvracaises profitent des jolies routes, des beaux paysages et de sympathiques rassemblements pour rouler et partager.

Prenez soin de vous.

AUORE TURO

Secrétaire des Bielles Yvracaises.



Yvrac En Transition

Les grues sont de retour et nous annoncent qu'il est temps de retourner au « Jardin Collectif d'Yvrac » !

Le terrain, vierge en novembre, a bien changé : carrés potagers, lasagnes sont sortis de terre grâce à une belle énergie collective.

L'hiver s'est installé, la terre s'est mise au repos mais les oignons, fèves, moutarde ont poussé. Les framboisiers n'ont peut-être pas tous pris racine. Attendons un peu pour le verdict...

Pendant ce temps, l'association fait grandir ce lieu avec la préparation des semis et la construction du mobilier en palette, pour contempler au mieux le jardin, en toute convivialité.

À la fin des gelées en avril, des bombes à graines ont été balancées. Elles ont été confectionnées avec amour lors d'un atelier animé par Julie, fin février. Coquelicot, Rose trémière, Phacélie, Tournesol, Mauve, Zinnia, Soucis germeront et fleuriront nos espaces pour le plus grand plaisir de nos yeux et de nos amis les butineurs.



LES YETIS, D'YVRAC EN TRANSITION

PROGRAMME ATELIERS

Jardinage / nature

Février - Juillet
2023



YVRAC EN TRANSITION
LIEN & NATURE

SAMEDI 25 FÉVRIER 10H - 12H

Atelier bombes à graines - sur inscription - gratuit à la médiathèque

DIMANCHE 12 MARS 14H - 16H

Construction du mobilier de jardin et 1er semis de printemps - entrée libre - gratuit - espace jardin collectif

SAMEDI 25 MARS 09H30 - 12H30

Balade et cueillette de plantes sauvages et comestibles - sur inscription - 5€ parc de la source et les alentours

SAMEDI 22 AVRIL 14H - 16H

Construction d'une spirale d'aromatiques - entrée libre - gratuit - espace jardin collectif

SAMEDI 13 MAI 10H - 12H

Atelier plantations d'été - entrée libre - gratuit - espace jardin collectif

SAMEDI 17 JUIN 14H - 16H

Atelier plantations d'été - entrée libre - gratuit - espace jardin collectif

VENDREDI 7 JUILLET 16H30 - 20H

Fête au jardin, célébrons l'été - entrée libre - gratuit - espace jardin collectif

inscription: yvracentransition@gmail.com

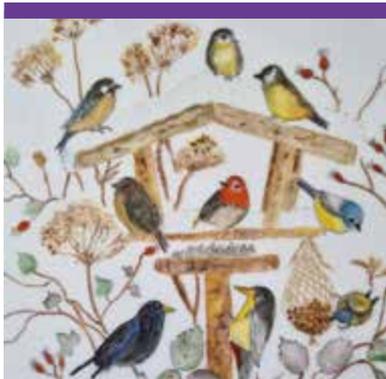
Le Lotus Bleu, peinture sur porcelaine, couture, broderie

Le 27 novembre dernier avait lieu notre traditionnelle expo-vente de porcelaine, couture et broderie.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli beaucoup de monde dont de nouveaux visiteurs qui étaient très intéressés à la fois par la qualité des réalisations et par nos techniques artistiques.

Nous préparons actuellement notre prochaine exposition et nous réalisons donc de nouveaux ouvrages aussi bien en porcelaine qu'en couture et broderie. Cette année nous avons eu un stand au marché de Noël, ce qui nous a amené de nouveaux visiteurs. Si possible, nous renouvelerons notre participation à Noël prochain.

LA PRÉSIDENTE FRANÇOISE CARREL



Le Maillon de l'Amitié

L'association du Maillon de l'Amitié est repartie pour cette année encore ; nous espérons que de nouveaux membres se joignent à nous avec des idées nouvelles et aident à redynamiser le groupe.

Nous comptons sur vous, Yvracaises et Yvracais, pour que nous puissions continuer tous ensemble à passer d'agréables moments avec nos aînés. Nous vous en remercions par avance.

NADINE COURALEAU

05 56 06 04 40 / 06 19 05 10 11
nadine.couraleau@orange.fr

Carnaval Yvrac 2023 : les Couleurs

C'est avec beaucoup de plaisir que les Yvracais se sont retrouvés cette année pour une édition du carnaval haute en couleurs.

Le soleil n'était pas au rendez-vous mais la bonne humeur était bien là. Les enfants ont pu se faire maquiller et participer au concours de déguisements. Nous avons ensuite dégusté de bons gâteaux confectionnés par les parents d'élèves, accompagnés en musique par un groupe d'élèves de l'école de musique d'Yvrac.

En fin d'après-midi, entre deux averses, nous avons finalement pu brûler un M. Carnaval multicolore (confectionné par le Pôle Enfance).

Et pour clôturer cette belle journée colorée nous avons partagé l'apéritif offert par la mairie.

Merci à tous pour votre participation.

L'ÉQUIPE DE L'APEY



Anciens combattants - Commémorations patriotiques

Après le 11 novembre (anniversaire de la victoire suite à l'hécatombe de 14/18) et le 19 mars (Cessez le feu de la Guerre d'Algérie et journée Nationale de souvenir des victimes et combattants tombés lors des combats d'Algérie/Tunisie/ Maroc), avons commémoré le 8 mai 1945.

Cette célébration de la victoire de 45 sur le nazisme et le totalitarisme a eu lieu au monument aux Morts d'Yvrac à 11h en présence de la population, de Madame Le Maire et son Conseil Municipal.

Le 11 juin sera une journée particulière pour Yvrac et sa population. En effet, cette date a été choisie pour célébrer comme il se doit, avec respect et considération à l'égard des disparus des différents conflits, le centenaire du Monument aux Morts de notre commune. C'est le 27/11/1921, que la Municipalité d'Yvrac, sous la présidence de M. Delalbre, Maire de l'époque, a procédé à l'inauguration de ces pierres symboliques érigées à la mémoire des combattants de la grande et terrible guerre de 1914-1918. Les restrictions liées à la crise sanitaire n'ont pas permis la célébration de cette mémoire vis-à-vis de nos valeureux anciens à la date

exacte du centenaire. Nous serons heureux d'accueillir autour de nous la Municipalité, les enfants des écoles et leurs professeurs, les Maires des communes voisines, les Présidents et drapeaux des camarades anciens combattants voisins et amis, ainsi que les représentants des autorités officielles nationales et régionales qui viendront tous témoigner de l'attachement et du grand respect qu'impose ce monument érigé au cœur de notre village.

La cérémonie se déroulera de la façon suivante :

- ◆ 10h30 : Rassemblement face à la mairie
- ◆ 10h45 : Défilé et mise en place des participants
- ◆ 11h00 : Cérémonie officielle

Discours – Remise de médailles

Dépôt de gerbe

Appel des Morts

Minute de silence

- ◆ 11h45 : Apéritif d'honneur

Nous espérons vivement que les Yvracais auront à cœur de nous accompagner en ces moments de partage du souvenir et nous les en remercions vivement.

HENRI PAUQUET

Président de la FNACA



7. - YVRAC (Gers) - Monument des Morts - M. D.

Informations paroissiales

La paroisse d'Yvrac fait partie du Secteur Pastoral de Saint-Loubès. Une permanence d'accueil et de renseignements pour les baptêmes, mariages, obsèques, intentions de messe, catéchèse, aumônerie des jeunes... est assurée :

- ◆ les mardis et samedis de 9h30 à 12h,
- ◆ les vendredis de 9h30 à 12h et de 17h à 19h

au presbytère :

13 rue Saint-Aignan à Saint-Loubès

Téléphone : 05 56 20 41 30

Mail : sp.stloubes@gmail.com

Site internet : secteurpastoralsaintloubes.e-monsite.fr

Prêtre responsable :

Père Antoine Fabien Kinta Zinga, Tél. : 09 54 07 04 64.

Prêtre retraité : Père Paul Mounicoux 05 56 20 46 57
06 68 40 39 65.

Catéchèse : 7 enfants de CE2/CM1/CM2 se réunissent une fois par mois le vendredi de 17h à 18h en l'église d'Yvrac avec Hélène Boisseau.

La prochaine messe des Familles aura lieu le dimanche 18 juin à 10h30 en l'église de Saint-Loubès.

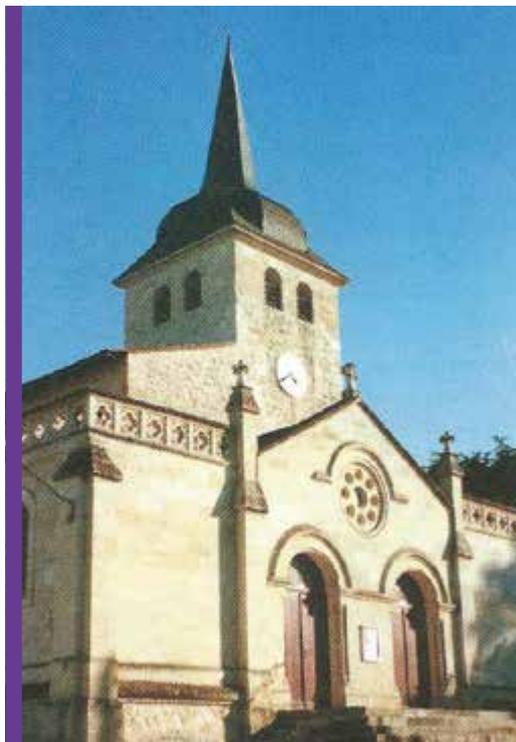
Messe dominicale : le dimanche à 10h30 en l'église de Saint-Loubès et la messe anticipée du samedi à 18h30 dans l'une des églises du Secteur Pastoral (cf. le panneau affiché au mur de l'église).

Messes en l'église Notre-Dame d'Yvrac :

- Samedi 24 juin à 18h30

- Mardi 15 août à 10h30.

Pour le Relais Paroissial,
AGNÈS HOCQUELLET



Remise de la médaille de la commune à Anne-Marie lors des vœux du maire en janvier 2013, en présence de M. Claude Carty et de M^{me} Conchita Lacuey.



Anne-Marie nous a quittés

Le 4 avril, Anne-Marie Hocquellet nous quittait...

Les hommages ont été nombreux tant Anne Marie était présente dans la vie de notre village.

Engagée au service des autres, nous la trouvons à l'origine de la petite bibliothèque d'Yvrac, puis bénévole au sein de la nouvelle médiathèque, mais aussi, au CCAS, à la Croix-Rouge, à la paroisse, au sein des conseils d'école, en tant que DDEN...

Toujours présente, efficace mais tellement discrète, bienveillante et respectueuse !

Empêchée par la maladie depuis quelque temps, nous regrettons déjà cette présence sur tous les fronts, avec dignité et élégance, son sens de l'humour d'une extrême finesse nous manquait déjà.

La commune perd une grande dame mais reste riche du souvenir de son Action au service de l'Autre... un bel exemple à suivre...

SPORTS

Badminton : Jeunesse

Yvracaise Badminton

→ Patrice EMARS
Tél : 06 63 81 16 46
jybad33370@gmail.com
www.jybadminton.fr

Danse de salon : danse à deux dans l'Entre-Deux-Mers

→ Alain SEBRECHT
Tél : 06 83 08 46 31
danse.entre2mers@laposte.net
danse-entre2mers.fr

Football

→ Manuel MARQUES
Tél : 07 60 79 42 35
marquesmanuel2417@neuf.fr
→ Vanessa SALZAT
Tél : 06 16 36 16 61

Foot en salle : FES Yvrac

→ Nicolas MARTIN
Tél : 06 45 33 60 64
nicolasmartin33100@gmail.com

Gymnastique volontaire/Zumba

→ Martine DA COSTA
Tél : 06 47 14 77 22
gvvyvrac@gmail.com
gymyvrac33370.centerblog.net

Yoga de Gasquet et Hatha yoga

→ Karen BLANCHARD
Tél : 06 18 26 87 64
omouvement@outlook.fr

Judo

→ Thierry SARRAZIN
Tél : 06 16 23 79 74
thierry.sarrazin5@orange.fr

Marche et randonnée :

Y Marche en Vrac

→ David MARNEIX
Tél : 07 68 69 04 48
david33370@orange.fr

Tai Chi Chuan / Qi Gong :

Jin Gang Yvrac

→ Alain MARY
Tél : 09 50 56 88 39
maryal1@free.fr
→ Catherine PELTIER
Tél : 06 83 09 06 13
cat.gasnierpeltier@wanadoo.fr
assojingang.blospot.com

Tennis

→ Jean-Luc FOUQUES
Tél : 06 17 12 83 64
tennis.yvrac@orange.fr

Tennis de Table

→ Thomas LAVIGNAC
Tél : 06 59 93 64 57
t.lavignac@orange.fr
ping.yvrac@orange.fr
→ Christophe AUTEXIER
c.autexier@free.fr
tt-yvrac.fr

LOISIRS, DIVERS...

Aéroclub

Tél : 05 56 06 68 14
yvrac.aeroclub@wanadoo.fr
www.byac.org

Aéromodélisme

Laurent SAFFRE
Tél : 06 73 23 62 10
troyes@orange.fr

A.P.E.Y. Association des Parents d'Élèves des écoles d'Yvrac

apey33370@gmail.com

Bien Vivre à Yvrac

Francis BOBULSKI
Tél : 06 74 52 85 76
francis.bobulski@gmail.com

FCPE Collège Sainte-Eulalie

Julie ERRAUD
Tél : 07 49 08 75 42
fcpe.mauriac33560@gmail.com

FNACA

Henri PAUQUET
Tél : 06 98 35 83 81

Les Bielles Yvracaises (Véhicules anciens)

Christophe BOISSEAU
Tél : 07 61 00 49 89
christophe.boisseau@sfr.fr
lbyblog.wordpress.com

Lotus Bleu

(Peinture sur porcelaine et couture)

Françoise CARREL
Tél : 06 22 47 11 54
fcarrel33@gmail.com

Maillon de l'Amitié

(Club du 3^e âge)

Nadine COURALEAU
Tél : 06 19 05 10 11

Théâtre adultes et enfants

« Pies Jaunes et Cie »

Dominique LHOUMEAU
Tél : 06 73 22 80 17
contact@atelier-theatre.org
www.atelier-theatre.org

Yvrac En Transition (YET)

Alain BOUGRIER
Tél : 06 14 88 40 04
yvracentransition@gmail.com

Construisons ensemble à Yv

Aides (rénovation, énergie, etc.) Particuliers et Entreprises :

Extraits du site Bercy Infos (Ministère de l'Economie des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique), accessible sur le site "yvrac.fr" rubrique :
→ Économie → Partenaires → Bercy.

Onglet Particuliers, vous y retrouverez notamment les aides pour :

- ♦ La rénovation énergétique des logements (isolation, fermetures)
- ♦ Le remplacement des moyens de chauffage (maprimrénov' + la prime énergie)
- ♦ Payer les factures énergétiques
- ♦ Acheter un moyen de transport moins polluant
- ♦ 4 conseils pour éviter les arnaques

Onglet Entreprises, vous y retrouverez :

Aides publiques :

- ♦ Le répertoire des aides-entreprises(fr) Plus de 2000 dispositifs y sont répertoriés par besoin ou localisation
- ♦ Les aides sont classées
 - Par localisation
 - Par besoin de financement
 - Par votre SIRET pour accéder aux dispositifs correspondant à votre situation

Crise de l'énergie :

- ♦ TPE/PME : les aides pour faire face à la hausse des prix de l'énergie :
 - Aides pour les factures
 - Bouclier tarifaire
 - Amortisseur électricité

Reports d'impôts et cotisations sociales :

- ♦ Conflit en Ukraine : les soutiens aux entreprises impactées
- ♦ Tout savoir sur le PGE résilience (Prêt Garanti par l'Etat)

Pour faire face à d'éventuelles difficultés de trésorerie, le PGE résilience (prolongé jusqu'au 31 décembre 2023) permet de couvrir jusqu'à 15% du CA moyen au cours des 3 dernières années.

Attention : pour toutes ces démarches (Particuliers ou Entreprises) il faut respecter à la lettre les instructions (chronologie, documents, délais, etc.) sous peine de voir le dossier non accordé voire refusé même après la réalisation des travaux.

S
rac



Végétalisation de la place

La commune d'Yvrac a souhaité engager une réflexion pour réaménager la place du centre bourg. Très minérale, cette place emmagasine fortement la chaleur et le soleil en plein été, ce qui la rend peu utilisable.

L'équipe municipale souhaitait donc apporter des modifications pour rendre plus vivant et accueillant cet espace public central qui relie la médiathèque, la mairie, le Point Jeunes et les écoles.

L'enjeu était de respecter la composition existante de la place en y apportant des modifications partielles. Après échange et travail avec le CAUE, il a été imaginé que :

1. La première partie de la place resterait minérale ouverte et fonctionnelle pour continuer à accueillir les diverses manifestations de la commune (près de la médiathèque)

2. La deuxième partie de la place (côté mairie et Point Jeunes) accueillerait un espace arboré, enherbé et ombragé pour renforcer un lieu de détente et rencontre en plein cœur du bourg avec :

- ♦ La plantation de végétaux et d'arbres apportant un îlot de fraîcheur sur la place.
- ♦ Le recours à des pergolas conservant les circulations vers les écoles, la mairie et le Point Jeunes.
- ♦ Le réaménagement du petit mobilier renforçant la convivialité et l'accueil dans cette partie de la place.

Après réflexion sur la réouverture et l'utilisation d'un puits pour l'alimentation en eau, la demande de subvention auprès de l'État et du Département (pouvant atteindre 80%), la faisabilité du projet a été confirmée et la végétalisation de la place décidée.

Les travaux de végétalisation et réaménagement de la place du centre du village commenceront cet été.



Le pumtrack arrive...

Souvenez-vous... novembre 2020... Après avoir été soumis au vote des Girondines et des Girondins dans le cadre du Budget Participatif du Département, notre projet de pumtrack faisait partie des lauréats retenus avec, à la clé, l'obtention d'une subvention de 50 000 euros pour nous aider à sa réalisation...

Le projet s'est poursuivi. Il n'a pas avancé aussi vite que nous le voulions mais il a abouti : en effet, à l'issue de l'appel d'offre lancé, une entreprise a été retenue pour construire notre piste de pumtrack ; pour rappel, cette piste sera subventionnée à hauteur de 80% du montant HT des travaux grâce à la subvention du Département, mais aussi de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) et du Fonds Concours de la Communauté de Communes Les Rives de la Laurence.

Nous sommes à quelques semaines de sa réalisation alors tenez-vous prêt « rouleurs » de tout âge : huilez les roues des skates, rollers ou autres trottinettes, gonflez les pneus des draisiennes et des vélos, la piste va très bientôt s'ouvrir à vous !

LES ÉLUS

Le pumtrack du Bourgailh à Pessac.



Incinération de végétaux

Le brûlage des déchets verts et des tailles de haies est strictement interdit sur le département.

En cas de non-respect, une contravention pouvant aller jusqu'à 450€ peut être appliquée pour un particulier (Art 131-3 du code pénal).

Ouverture déchetterie de Pompignac

Tous les jours de 9h15 à 12h25 et de 14h à 17h30 sauf les jours fériés.

Bruits de voisinage

Tous travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils susceptibles d'émettre une intensité et une gêne sonore (tondeuse, perceuse, raboteuse...) ne sont autorisés pour les particuliers que :

- ♦ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- ♦ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ♦ Les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h

Empiètement des végétaux sur la voie publique

Les végétaux qui empiètent sur l'emprise publique doivent être coupés. En cas de négligence ou de non-conformité à ces prescriptions, et après mise en demeure restée sans résultat, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune et facturés aux particuliers.

Numérotation et identification des habitations

Certaines habitations de la commune ne sont pas dotées, ni de numéro, ni de nom sur la boîte aux lettres... Merci de faire le nécessaire. Cela permettrait, entre autres, de diminuer les coûts de livraison en cas de mauvaise identification du client, de faciliter et d'accélérer la distribution du courrier.

« Ma Sécurité » – Application grand public

Cette application mobile, accessible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones portables, offre les mêmes services que lorsque vous vous rendez dans une gendarmerie.

Des risques d'incendie bien présents

Avec plus de 33 000 hectares brûlés en 2022, le risque d'incendie n'est malheureusement pas nouveau en France et le nombre de feux de forêt ne fait qu'augmenter ces dernières années. En plus de leur fréquence, leur intensité sera aussi décuplée. 90 % des feux de forêts seraient d'origine humaine (accidentelle ou volontaire). Il est donc essentiel de prendre ses précautions et d'alerter immédiatement les pompiers en cas de fumée suspecte, même si celle-ci paraît minime. De plus, quelques rappels en cette période estivale :

- ♦ Respectez les interdictions d'accès aux forêts ou autres zones boisées
- ♦ Ne fumez pas à côté des endroits secs et ne jetez pas votre mégot de cigarette dans la nature
- ♦ Ne faites pas de barbecue ou de feux de camp en zone boisée
- ♦ N'organisez pas vous-même de feu d'artifice
- ♦ Faites attention aux activités de bricolage générant des étincelles.

♦ Débroussailliez votre jardin

Selon le Service Public, 80 % des incendies sont déclenchés à moins de 50 mètres d'une habitation. Pour ne pas que le feu s'emballe, prenez vos précautions pour la végétation autour de votre logement.

Débroussailler votre terrain permet d'enrayer la propagation du feu si celui-ci venait à se déclarer proche de votre habitation. Vous devez pouvoir débroussailler sur 50 mètres autour de votre maison et 10 mètres de chaque côté des chemins et sentiers privés. En

cas de début d'incendie, cela permettra aux pompiers d'accéder plus facilement à la zone concernée.

♦ Élaguez les arbres

De la même manière, les arbres et les arbustes doivent être correctement élagués. Aucune branche ne doit toucher de toiture, que ce soit la vôtre ou celle de vos voisins. Les arbres ne doivent pas être placés à moins de 3 mètres d'une habitation. Et évidemment, les branchages et autres déchets végétaux (herbes, feuilles mortes, aiguilles de pins...) ne doivent pas être brûlés : vous pouvez, à la place, les broyer ou les emmener en déchèterie.

♦ Taillez les haies

Beaucoup de propriétaires font le choix d'installer des haies autour de leur propriété pour délimiter l'espace. Bien qu'esthétique, cette pratique permet au feu de se propager rapidement et en continu. Si vous en avez, prenez soin de bien tailler les haies et veillez à casser la linéarité pour réduire la vitesse de propagation en cas d'incendie. Vous pouvez aussi varier les espèces en choisissant des plantes plus résistantes au feu.

Les plantes les plus tenaces et les moins inflammables seraient le Pittosporum et le Pyracantha coccinea. Au contraire, évitez la plantation de cyprès, de thuyas, d'eucalyptus, de conifères ou de végétaux épineux à proximité de votre habitation.

♦ Les bons réflexes en cas de départ de feu

Si malgré tout un feu de forêt se déclare à proximité de votre maison, prévenez immédiatement les pompiers en appelant le 18 et en indiquant la localisation la plus précise possible. Si vous êtes dans votre logement, adoptez les bons réflexes. Fermez tous les volets et bouchez les aérations. Placez des serviettes mouillées au bas des portes. À l'extérieur, protégez-vous au maximum et placez un linge humide sur vos voies respiratoires pour éviter l'intoxication par les fumées. Dans tous les cas suivez attentivement les instructions des secours.

Transmettre une entreprise

Le choix du mode de cession est déterminant pour l'avenir de l'entreprise. Détaillés sur les sites de Bercy infos de la CRA et de La Chambre des Métiers, plusieurs possibilités de cession sont possibles.

La transmission familiale

Aux enfants ou à un membre de la famille, par donation ou par vente. Dans ces cas, il est conseillé de se rapprocher d'un notaire pour les aspects successoraux.

Transmission à un tiers

À priori le tiers ne connaît pas l'entreprise, d'où l'importance de constituer un bon dossier de cession (maintien de l'activité, de l'emploi ...).

La transmission à un ou plusieurs salariés

Cette option a l'avantage de transmettre l'entreprise à des professionnels qui connaissent bien l'activité, la clientèle, les fournisseurs, l'équipe en place.

Échanges avec M. Karim Boucart, repreneur du salon de coiffure Anne Marucci, et salarié de l'entreprise :

Comment s'est initiée cette opération ?

KB : à l'issue de la sortie COVID et parce que je savais qu'elles voulaient vendre, c'est moi qui ai sollicité les dirigeantes.

Comment ont-elles réagi ?

KB : heureuses que le repreneur soit un salarié qui puisse assurer une certaine continuité.

Le processus a duré combien de temps ?

KB : il a duré environ 7 mois.

Quelles ont été les étapes ?

KB :

- ♦ L'estimation du bien, réalisée par un comptable,
- ♦ La recherche de financement car il n'existe pas d'aide spécifique dans ce cas,
- ♦ La réalisation contractuelle de la transmission.

La transaction s'est-elle bien déroulée ?

KB : oui, et elle a été facilitée par la bonne relation entre nous.

Pour vous, comment s'est passée la prise en main ?

KB : l'annonce a été faite à l'équipe dont les emplois ont été conservés. Les collaborateurs ont bien accueilli la nouvelle et ont été plutôt rassurés. Mon changement de statut (d'employé à dirigeant) n'a posé aucun problème, ni pour moi ni pour les collaborateurs du fait que j'étais déjà un référent professionnel dans l'entreprise. La passation s'est passée en douceur et la présence des cédantes pendant un certain temps après l'opération a été un plus appréciable.

Quels sont les risques de cette opération ?

KB : les risques pourraient être essentiellement liés à la conjoncture économique qu'on ne maîtrise pas. Ils sont

heureusement limités par la fidélité de notre clientèle, le professionnalisme de notre équipe et la réputation de notre salon. À titre personnel, j'ai le soutien sans faille de mon entourage familial et amical qui est important dans cette phase de transition professionnelle.

Vous êtes-vous fixé des objectifs ?

KB : Il en faut ! Dans un premier temps les objectifs principaux sont de pérenniser et développer la renommée du salon, ainsi que la satisfaction de nos clients.e.s. J'ai aussi mis en place des outils de management permettant une participation accrue des collaborateurs. Par exemple, des réunions régulières avec l'équipe.

Avez-vous déjà des axes de progression ?

KB : oui, il faut poursuivre le développement d'une politique éco responsable avec l'utilisation des produits qui vont devenir la norme à l'avenir. Il est aujourd'hui primordial d'être encore plus économes en eau et en énergies avec la mise en place de solutions, leds adaptées pour l'éclairage ou le changement du mode de chauffage par exemple.

L'aménagement est aussi une priorité avec les réajustements réguliers des postes de travail pour plus d'ergonomie à destination des collaborateurs et de confort pour notre clientèle. Continuer à améliorer la communication avec les outils actuels sur le web notamment. Permettre la formation des collaborateurs afin d'augmenter leur polyvalence. Adapter les horaires d'ouverture pour mieux correspondre aux impératifs de déplacements ou de disponibilités de la société actuelle, aussi bien pour la clientèle que pour les collaborateurs.

En somme, tout s'est bien passé ?

KB : oui, il faut être rigoureux et travailler dans la continuité de ce qui a été construit et qui m'a été transmis. Maintenant il faut faire ce qu'on sait le mieux faire : coiffer !

Bonne continuation !

www.annemarucci.com

Nous en profitons pour vous rappeler l'existence de l'espace info entreprendre du Pôle Territorial Coeur Entre-Deux-Mers sur notre site yvrac.fr (rubrique vie économique / partenaires)

SUD-OUEST RADIATEURS



SARL DUPAU

3 Z.I du Grand Chemin
33370 YVRAC

Tél. 05 56 40 22 40 - Fax 05 56 86 55 78

www.sud-ouest-radiateurs.com

sud-ouestradiateurs@numericable.fr

 **Proprietes-privées.com**
La nouvelle espèce Immobilière

**JE SUIS VOTRE
CONSEILLER EN
IMMOBILIER**



**Vous avez besoin d'un avis
sur la valeur de votre bien
ou d'être conseillé pour
un projet d'achat
ou de vente ?**


**Estimation
gratuite**
par un vrai spécialiste
du marché local.

Laurent ARNAUD
Votre conseiller immobilier à Yvrac
06 61 657 457
l.arnaud@proprietes-privées.com
501 173 728 RSAC Bordeaux



ACHAT - VENTE - ESTIMATION


Aquitaine de Restauration

Une alternative en Aquitaine :
Une entreprise de restauration collective indépendante et régionale.

Nos activités :
Restauration d'entreprise
Restauration scolaire
Prestations annexes : cocktail, buffets...
Traiteur

87 Chemin de Bassat 33810 LIGNAN DE BORDEAUX
Tél. : 05 56 92 40 43
E-mail : contact@aquitainedestauration.fr


MARÉE BLEUE
Partenaire de la pêche française

POISSONNERIE-TRAITEUR
YVRAC : 05 56 81 09 92
SAINTE-EULALIE :
05 57 35 12 49
www.mareebleue.net

Depuis 20ans

Cave les Tabernottes

Vins en vrac, vins fins, champagnes, spiritueux

Face Parking Intermarché
4, Galerie marchande - 33370 YVRAC
Tél. 05 56 06 72 75

Ouvert du Mardi au Samedi : 9h à 12h30 - 16h à 19h
Dimanche & Jours fériés : 9h30 à 12h30 Fermé le Lundi

Un chef d'œuvre au Parc de la Source

Charpentier et Yvracais, je m'appelle Le Trouvé Mathias, j'ai 25 ans et j'évolue dans ma profession en réalisant mon Tour de France au sein de la Société des Compagnons Charpentier des Devoirs du Tour de France. En voyageant de ville en ville, j'avais pour ambition de réaliser un chef d'œuvre en région Tourangelle « Capitale de la charpente selon mon grand-père ».

Ce chef d'œuvre va pouvoir faire partie de ma commune d'origine, commune d'Yvrac où j'ai grandi, et prendre place au sein de son magnifique parc, le Parc de la Source, que j'ai côtoyé toute mon enfance et dans lequel je suis heureux et honoré d'y laisser mon empreinte. Parlons du chef d'œuvre, il s'agit d'un kiosque impérial sur une base octogonale. Cette réalisation de 8m³ de bois m'a valu environ 800 h de travail en comptant l'ensemble des tâches que j'ai pu réaliser pour donner vie à ce kiosque yvracais. Il m'aura fallu 350h entre l'imagination et la création du volume de ce projet, la réalisation des plans, l'optimisation et la commande du bois et la réception du bois et pas moins de 450h pour le marquage des bois (le rebarrement), la taille et le levage des différentes pièces de bois. Et oui, c'est un projet qui a été taillé et réalisé par moi-même à Descartes (45km au sud de Tours) pour ensuite être monté dans notre commune.

Le kiosque sera mis en place courant juin, j'aurai plaisir à vous accueillir pour partager ce moment, échanger et discuter autour du projet et de sa réalisation. Ce kiosque a une forte valeur humaine car il aura pour but de nous réunir, de réunir les Yvracais et habitants de la commune de tout âge, dans le but de profiter de la beauté de notre parc en discutant, en jouant à des jeux, en pique niquant... Une table avec des jeux de société sera également mise à disposition avec des bancs pour passer du bon temps sous cette œuvre.

Positionné au sein du Parc de la Source au niveau du City Stade et du futur Pumptrack, il sera un abri plaisant et agréable pour se retrouver tout en gardant un œil sur les enfants de la commune. Je remercie la mairie d'Yvrac qui, malgré les kilomètres, a su me faire confiance pour la réalisation de ce projet et pour son envie de mettre à l'honneur un jeune de la commune mais surtout un savoir-faire, le Savoir Français, un savoir qui doit être transmis et que l'on doit faire perdurer.

LE TROUVÉ MATHIAS GUYENNE.



NOUS TRAVAILLONS POUR YVRAC !

Les comptes administratifs 2022

Le conseil municipal du lundi 20 mars 2023 a adopté les comptes administratifs 2022.

Les comptes administratifs 2022 confirment la bonne orientation des comptes de la commune : l'exercice 2022 dégage un excédent de 156 051€

Sur l'année écoulée, le budget de la commune a été soumis à un contexte difficile.

Les dépenses de fonctionnement ont subi les effets conjugués de la dégradation du contexte économique, d'une augmentation de la masse salariale imposée par l'Etat à la collectivité et d'un taux d'inflation à plus de 5%. Dans les chiffres, cela s'est traduit par une augmentation du chapitre des charges à caractère général : certains postes tels que la restauration scolaire, le carburant, les études, les fournitures administratives et scolaires, l'entretien des bâtiments sont plus importants que l'année passée. Le chapitre des charges de personnel progresse de 10%. Il enregistre la revalorisation de l'indice des agents territoriaux de 3.5%, du point d'indice des agents des catégories C ainsi que le salaire du nouveau policier municipal.

Pour les recettes de fonctionnement, le chapitre du produit des services, principalement les paiements effectués par les familles pour les services communaux, est en hausse. Il représente 10% des recettes. Il s'agit des tarifications des écoles culturelles, des services périscolaires, de la restauration scolaire, signe d'une fréquentation soutenue et de la qualité des services proposés par la commune.

Avec la disparition progressive de la taxe d'habitation, l'impôt foncier reste le seul levier fiscal à disposition des maires. La taxe foncière représente aujourd'hui 38% des produits de fonctionnement : elle a rapporté 65 000 € de recettes supplémentaires, à rapprocher des charges à caractère général qui ont progressé de 158 000€. Les reversements de la Communauté de communes des Rives de la Laurence restent inchangés. **Le désengagement de l'Etat continue avec une nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Depuis 2013, la perte cumulée de la DGF s'élève à 1 284 737€ (Cf. Graphique 1)**

Malgré la conjoncture économique difficile, la commune a su maintenir une situation financière favorable.

Les dépenses d'investissements sont restées contenues à 192 022€. Tous les investissements font systématiquement l'objet de demandes de subventions pouvant aller jusqu'à 80% du montant du projet (Europe/Etat/Région/Département). Les principales réalisations 2022 concernent :

- ♦ La voirie : travaux de voirie Chemin du Renard, Chemin de Toureloure et Chemin de la Roche, réalisation d'études de sécurité sur la traversée de l'agglomération et la sécurisation de la RD115, la réalisation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE).
- ♦ Le renouvellement de la partie la plus vieillissante du parc informatique de la commune
- ♦ du matériel de secours d'urgence, dans le cadre de la politique communale de la gestion des risques
- ♦ Le renouvellement d'équipements du restaurant scolaire, mise en place de détecteurs de CO2 dans les écoles, l'acquisition d'une herse pour l'entretien des terrains de sports
- ♦ Des travaux d'entretien et de réfection dans divers bâtiments communaux (sol de la salle de danse, parquet de la salle des fêtes, aménagement de la salle des archives...)
- ♦ Agrandissement des capacités d'accueil du colombarium

Au 1^{er} janvier 2023, le capital restant dû de la dette s'élève à 2 075 000€. Le service annuel de la dette s'élève à 154 025€ avec 29 025€ d'intérêts et 125 000€ de remboursement de capital.

Le fonds de roulement de la commune, qui correspond à la somme des résultats cumulés des sections de fonctionnement et d'investissement, s'élève à 3 222 270€.

Le budget primitif 2023

Le budget primitif est un exercice de prévision. Il doit répondre au principe d'équilibre : le montant des dépenses et des recettes de chacune des sections doit être voté en termes identiques. Il a été élaboré en lien avec les différentes commissions concernées.

Le budget primitif a été voté le 3 avril 2023 avec la volonté :

- ♦ De maîtriser les dépenses de fonctionnement et de réaliser des économies afin de dégager des excédents permettant de financer les investissements futurs.
- ♦ De développer le produit fiscal des taxes foncières, très inférieurs aux taux moyens de la Communauté de Communes, afin de maintenir le niveau et la qualité des services proposés aux habitants d'Yvrac.
- ♦ De mobiliser au maximum les concours financiers pour les actions et investissements portés par la commune (subventions, accompagnements de la CAF, etc.)
- ♦ De poursuivre et d'accélérer les dépenses d'investissement liées à la sécurité routière et aux travaux de voirie.

Cette année, le budget est réalisé dans un contexte économique toujours incertain. Le niveau de l'inflation restera élevé. Le prix de l'alimentation est attendu à +15%. La hausse du coût de l'énergie sera plus visible avec des prix du gaz et de l'électricité plus de 10 fois supérieurs à ceux de 2020. En contrepartie, la commune dispose de marges de manoeuvre très restreintes en termes de recettes.

Le budget anticipe une hausse de 6.6% des dépenses à caractère général par rapport aux charges constatées en 2022. Ce chapitre englobe les principaux postes inflationnistes : les coûts de l'alimentation, notamment la restauration scolaire et l'énergie (gaz et électricité). Pour l'énergie, un coefficient multiplicateur de 1.5 été appliqué avec l'idée qu'il y aurait la mise en place du filet de sécurité de 15% promis par l'Etat. Pour les autres articles, la hausse appliquée est de 2% par rapport au réalisé 2022.

Pour les charges de personnel, une augmentation de 5% des dépenses est prévue. Elle tient compte des avancements de carrières, des mesures de rééchelonnement indiciaire, des bonifications et de la réévaluation de la valeur du point d'indice (SMIC) qui devrait intervenir en 2023 compte tenu de l'inflation. Elle prend également en compte le salaire du policier municipal sur une année complète.

Pour les recettes, une hausse de 4.5% du chapitre des produits des services et du domaine est programmée. Cet accroissement traduit la hausse de fréquentation observées en 2022 pour les différentes prestations proposées par la collectivité, signe de la qualité des services proposés. La commune envisage une réévaluation tarifaire des prestations en fonction des quotients familiaux des foyers (dirigée principalement sur les 2 plus hautes tranches d'imposition), pour tenir compte de la forte inflation des derniers mois.

Sur le chapitre de la fiscalité, le budget primitif traduit une hausse de 2% de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti. Le taux évoluera de 32.25% à 32.91%, soit +0.7pt pour le foncier non bâti, et de 50.23% à 51.26% pour foncier non bâti. La commune bénéficiera également de la hausse des bases fiscales d'environ 7% décidée par l'État. L'augmentation progressive du taux de la taxe foncière de 2% par an initiée depuis 2020 permet d'absorber les aléas économiques et sanitaires enregistrés depuis le début de la mandature (crise sanitaire liée au Covid, taux d'inflation en hausse, coût des matières premières et de l'énergie...).

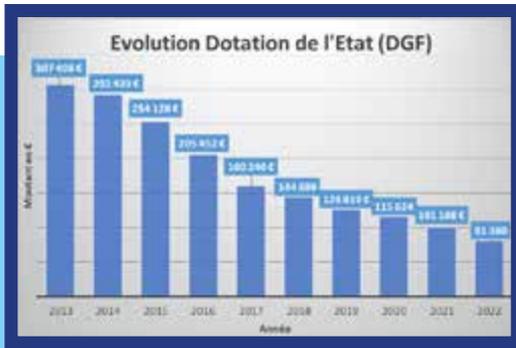
Concrètement, la hausse de la taxe d'habitation rapportera 117 000€ à la commune. Les dépenses contraintes supplémentaires liées à la hausse de l'énergie, des matières premières, des prix de l'alimentaire et des charges de personnel coûteront environ 135 000€.

Tout en maintenant un niveau d'équipements et de services appréciés par ses habitants, la commune d'Yvrac continue d'avoir les plus faibles taux et d'évolution de taxe foncière de la Communauté de communes des Rives de la Laurence (Cf. Graphique 2)

Sur les projets d'investissement programmés sur 2023, le Conseil Municipal a souhaité inscrire une ligne d'investissement pluri annuelle de 200 000€ pour les travaux de voirie et de sécurité routière. Elle répond aux demandes exprimées lors de rencontres de proximité. Les autres réalisations concernent les travaux d'aménagement et de rafraîchissement de la mairie, la construction d'un Pumptrack (piste de glisse sous forme de circuit pour BMX, VTT, vélo pour enfants, skates, rollers, trottinettes) et la végétalisation de la place du Centre Bourg. Ces 2 projets sont subventionnés à 80%. Viendra se rajouter en investissement la mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension du restaurant scolaire dont les travaux sont programmés en 2024.

Il y aura également la réalisation d'un carbet par Mathias Le Trouvé, originaire de la commune, dans le cadre de sa formation de Compagnon du devoir charpentier. Il sera situé à côté du city stade.

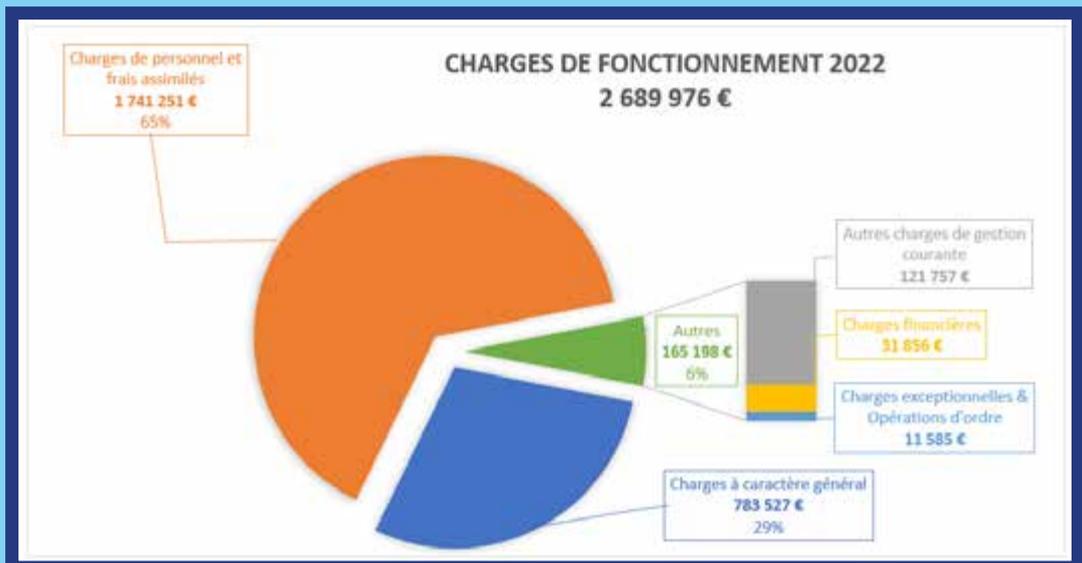
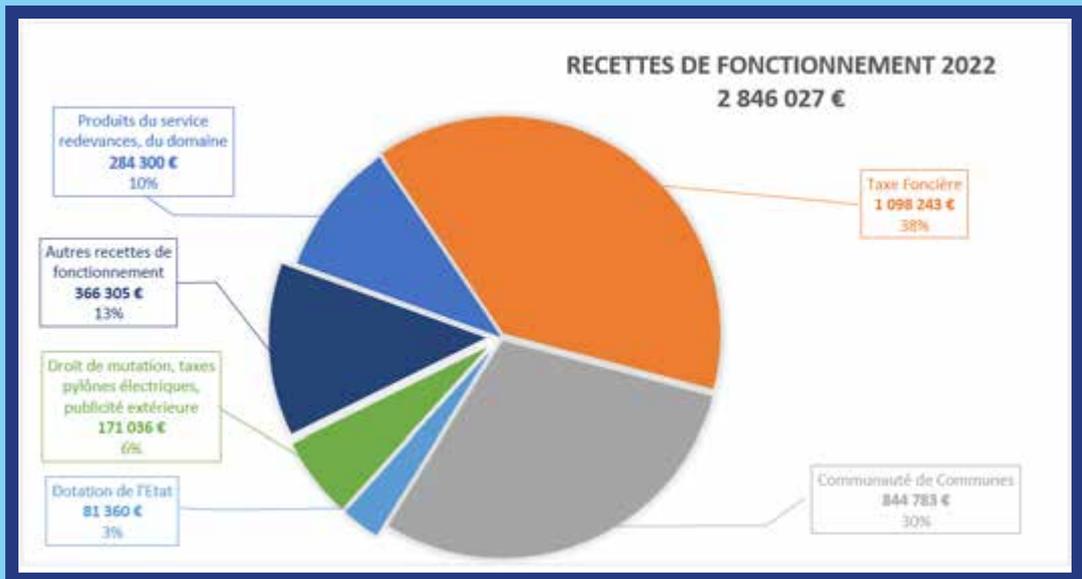
COMMISSION FINANCES



Graphique 1



Graphique 2



NOUS TRAVAILLONS POUR YVRAC !

Rencontre en mairie des commerçants yvracais

La commission économie a organisé une rencontre entre élus et commerçants de la commune. Elle a eu lieu le 21 février 2023 et réunissait les commerces au plus près des administrés (commerces de bouche, de services et de distribution). Elle avait pour but d'informer, d'échanger et de mieux se connaître. Il y avait une vingtaine de commerçants, 7 élus de la Commune (dont Madame le Maire) ainsi que l'agent municipal en charge de la communication. Seuls certains commerçants, non disponibles ou non intéressés, n'y ont pas participé.

Deux thèmes principaux ont été abordés :

- ◆ L'énergie,
- ◆ Les travaux d'aménagement de la voirie au Poteau d'Yvrac.

Crise de l'énergie :

Compte tenu de l'évolution du prix de l'énergie, et pour atténuer ses effets il existe des possibilités d'aide et de mesures. Le site Bercy infos entreprises liste l'ensemble des aides accessibles, propose des simulateurs pour connaître les critères d'éligibilité, les aides possibles, ainsi que les démarches pour en bénéficier. Ces aides sont détaillées en fonction du type d'entreprise (TPE/PME), du secteur d'activité, de leur taille. Il est également possible d'y accéder par le n° SIRET.

Ce site a été visionné en séance pour permettre de visualiser les différents onglets et chemins d'accès. Pour la plupart des participants, ce site leur était inconnu ; l'un d'entre eux l'a cependant déjà utilisé et a confirmé son intérêt. A l'issue, un récapitulatif de la présentation a été fourni aux participants.

Aménagements de la voirie au Poteau d'Yvrac

La Métropole envisage de passer les lignes de servitudes en souterrain. Les commerces alentours pourraient être perturbés dans leur fonctionnement

(accès, nuisances ...). Les plans d'aménagement ont été projetés pour explications, mais le maître d'ouvrage étant la Métropole, aucune information précise (date, délais, déviations ...) n'a pu être donnée. La commune s'engage à leur fournir les informations dont elle disposera. D'ores et déjà, l'information leur a été transmise sur les dates prévisionnelles des travaux et de la réunion publique initiée par la Métropole et la commune d'Artigues-Près-Bordeaux.

D'autres points et suggestions ont été abordés :

- ◆ Il serait intéressant d'apposer des panneaux indicateurs de commerces,
- ◆ Un commerce a des difficultés de recrutement car il n'y a pas de logements disponibles à des coûts "raisonnables" sur la commune. Les postulants habitent trop loin et déclinent le poste du fait des coûts de trajet.

La rencontre s'est terminée par un moment convivial ayant permis d'autres échanges et confirmé l'intérêt de telles rencontres.

Ceux n'ayant pas pu venir ont été informés des échanges et en particulier du thème principal qu'était l'énergie : les brochures leur ont été transmises.

VICE-PRÉSIDENT

Commission Vie Économique

INFORMATION

En toute discrétion, la boulangerie des Tabernottes a changé de propriétaires. Bienvenue donc à ces 3 associés qui ont débuté leur activité le samedi 22 avril et bonne intégration pour ce commerce indispensable à la vie de la commune.

Ouverte 7J / 7J de 6h30 à 20h

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez une panne d'éclairage public, merci d'en aviser la mairie en communiquant l'adresse du lampadaire et surtout, si accessible et lisible, le numéro de ce dernier situé en partie basse du mât. Le signalement peut également être effectué par le biais d'INTRAMUROS

PENDANT LES TRAVAUX AU FLAMAN, DES BLOCSTOP SERONT INSTALLÉS POUR FERMER LA RUE SAINT-FIACRE.

ENCOMBRANTS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

La collecte de vos encombrants se fera seulement sur **inscription obligatoire** au secrétariat de la mairie

05 56 06 68 78



lundi **31 juillet** et
lundi **04 décembre**
de **5h30 à 13h00**.

RAPPEL : QUANTITÉ MAX 1M³

LA LISTE NON-ENCOMBRANTS
→ YVRAC.FR

À VOS AGENDAS

Conseils municipaux :

- 26 juin
- 24 juillet • 28 août
- 25 septembre
- 23 octobre

RAMASSAGES



DÉCHETS VERTS

Les vendredis
26 mai + 9 et 23 juin

MERCI

Nous remercions chaleureusement tous ces sponsors publicitaires qui permettent de renforcer notre équipement au service de nos administrés.

La location d'un minibus 9 places, utilisé pour le transport dans le cadre de diverses activités organisées par la Commune, est financée par les entreprises suivantes d'Yvrac et de sa région :



ARNAUD LAURENT (PROPRIETES-PRIVEES.COM) • ATLANTIQUE MOQUETTE DE PIERRE • DAL' RENOV' ALU • ECO-BAT • FERNANDEZ PEINTURE • INTERMARCHÉ • L'AQUITAINE DE RESTAURATION • LA TOUCHE DE PEINTURE • MORILLON GWANÆLLE (SAFTI) • NEUF RENO DÉCO • OP ENERGIES • PHARMACIE D'YVRAC • RESTAURANT LA RENARDIÈRE (DEHANT) • SRDP PEINTURE

MAIRIE

9 avenue de Blanzac 33370 YVRAC — www.yvrac.fr
 Accueil lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h à 12h - 13h à 17h
 et le mardi : 8h à 12h
 Urbanisme sur RDV le mardi et le jeudi de 8h00 à 12h00
 T. 05 56 06 68 78 / F.05 56 06 26 51
 Secrétariat : yvrac.mairie@wanadoo.fr
 Urbanisme : urbanisme@yvrac.fr

Communauté de Communes de Saint-Loubès

30 bis chemin de Nice, BP 30023 – 33451, Saint-Loubès cedex
 T. 05 56 78 91 11 / F. 05 57 97 32 40
PETR (Pôle d'Équilibre Territorial Rural)
 Espace Info Entreprendre : 20 bis Grand Rue à Targon,
 05 56 23 95 17, entreprendre@coeurentre2mers.com
Police Municipale : 06 29 34 03 04 — pm@yvrac.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
S.A.M.U. : 15
Drogues info service : 0 800 23 13 13
Tabac, info service : 3949
Fil santé jeunes : 0 800 235 236
Brigade de Carbon-Blanc : 05 57 77 53 10
Écoute alcool : 0 980 980 930
Appel urgence : 112
Écoute cannabis : 0 980 980 940
S.A.M.U social : 115
Sida info service : 0 800 840 800
S.O.S Médecin : 05 56 44 74 74
Droit des femmes (CIDFF) : 05 56 44 30 30
Centre antipoison : 05 56 96 40 80
Femmes en difficulté (APAFED) : 05 56 40 93 66
S.O.S Amitié : 05 56 44 22 22
Protection personnes vulnérables : 3977
Enfance maltraitée : 0 800 05 41 41 ou 119
Suez Eau France : 0 977 40 84 08
SUEZ urgence réseaux : 0 977 401 117
Contrôle assainissement lors d'une vente immobilière : 0 977 408 408
ENGIE Dépannage : 0 800 473 333
ENEDIS dépannage : 0 972 675 033
 → **Demande de raccordement (particuliers)** :
 0 970 831 970
 → **Demande de raccordement (professionnels)** :
 0 970 832 970
 → **Compteur Linky** : 0 800 054 659
 → **Agression aux ouvrages** : 01 76 61 47 01

ENSEIGNEMENT

École Maternelle : 05 56 38 67 84
École Élémentaire : 05 56 38 67 82
Collège de Sainte-Eulalie : 05 56 38 07 06

SANTÉ

Médecins généralistes

Docteur Philippe Olivan – 05 56 74 86 10
Dentiste : Docteur Julie Baron – 05 56 48 06 44
Orthophoniste : Estelle Cieslak – 06 25 31 56 35
Pharmacienne : Agnès Dubes – 05 56 06 73 79
Infirmiers : 05 56 31 70 88
 Olivier Dupouy et Fabrice Savy
Pharmacie de garde : 3237
Ostéopathe : Jean-Baptiste Déus – 05 57 83 17 54
Kinésithérapeutes : 05 56 06 79 40
 Julien Castera, Denis Fronton,
 Manon Boisseau, Anaïs Merlino
Médecine traditionnelle chinoise –
Massage Tui Na – Hypnose Ericksonienne :
 Isabelle Mangin – 06 74 19 52 04

SOCIAL

C.C.A.S (Mairie) : 05 56 06 68 78
C.L.I.C : 05 57 80 00 95
Portage repas (Mairie) : 05 56 06 68 78
Centre Médico-Social Cenon : 05 57 80 79 90
Aides à domicile (CDC Saint-Loubès) : 05 56 78 91 11
Maison de la Justice et du Droit : 05 57 77 74 60
Numéro unique d'accès au droit : 3039

SERVICES MUNICIPAUX

Pôle Culturel :

- Médiathèque : 05 56 23 78 99
 - École de musique : 05 56 23 78 97
 - École de danse : 05 56 23 78 98
Pôle Enfance : 06 82 68 60 48 / 05 56 23 78 96
Relais Petite Enfance : 05 56 23 78 95
Ordures ménagères et déchetterie : VEOLIA Pompignac
 05 57 97 03 97

Vous avez des travaux à réaliser
pour votre **maison**, votre **entreprise**,
ou votre **copropriété** ?

**OBTENEZ VOTRE
DEVIS GRATUIT**

AD VALIDEM, entreprise installée à Yvrac, est spécialisée dans la
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE & ENTRETIEN
DES BÂTIMENTS **RÉSIDENTIELS ET TERTIAIRES**
depuis leur création en 2009.

Nos nouveaux
locaux à YVRAC



Contactez-nous : 05 35 54 90 20

AD VALIDEM

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

171 Avenue du Périgord
33370 YVRAC
Tél. : 05 35 54 90 20
contact-sud@advalidem.com



@advalidem
www.advalidem.com

iad
iad

AVIS DE VALEUR
OFFERT

Contactez-moi !



Votre conseiller en immobilier

Clement **NAUDOU**

06 69 55 03 61

clement.naudou@iadfrance.fr

Votre Maison de retraite

à 10 mn de Bordeaux



Etablissement médicalisé

185, avenue du Périgord - 33370 Yvrac - 05 57 34 11 25

leDRIVE

lundi à samedi

9h-20h

Dimanche

9h-12h30



les Mousquetaires

Intermarché

YVRAC



facebook Intermarché yvrac



Sortie n°2 RN89 - ZA les Tabernottes - 33370 Yvrac